

Résumé de la rencontre sur la Session d'accueil et intégration (SAI) au MELS

4 points de transformations sont principalement retenus dans la révision de la SAI. Je crois que le MELS avait quelques idées de changement assez consolidées mais la rencontre d'hier pourrait avoir une influence sur la suite des choses. En effet, l'APAPI, l'ARCQ et la CAP ont des idées et des suggestions convergentes en ce qui concerne la SAI, voire même une seule voix. Je peux donc vous résumer nos discussions sur les 4 points saillants en utilisant le conditionnel mais en vous disant que les acteurs autour de la table auront le poids de l'unanimité.

1- Les cours propres à la SAI

Ce qui a piqué le MELS et qui a engendré toutes ces discussions c'est que certains collègues utilisent encore des codes de cours de l'ancien régime pour les cours de « métho » et d'orientation. (ex. 360-106-89). On parle d'une dizaine de cours encore actif dans le réseau. À la suggestion de les éliminer pour en faire des cours en objectifs et standards de 45 heures, nous avons été unanimes à dire oui.

Le MELS proposera aussi des plans cadres par objectifs et standards pour rendre uniformes 3 cours en SAI : **Méthodes d'apprentissages, Orientation scolaire et professionnelle et Intégration culturelle à la société québécoise.** Notez que les collègues qui n'en offrent pas dans le cadre de leur SAI n'auront pas l'obligation de les intégrer. Ces 3 cours seraient donnés exclusivement aux étudiants de la SAI, mais ne comporteraient plus d'objectifs reliés à la formation générale complémentaire. Ils ne compteraient plus non plus d'unités collégiales menant au DEC. Tel est l'hypothèse de travail du MELS actuellement. Unaniment, nous avons défendu le fait que ces cours doivent compter des unités collégiales menant au DEC, et je crois que ce message a été entendu et retenu par la direction de l'enseignement collégial. Également, nous avons mentionné que si pour le MELS ces cours ne sont pas de niveau collégial en tant que complémentaire, la réflexion devra s'étendre à toute la formation complémentaire car dans le réseau, plusieurs cours sont « questionnables. » Nous avons tenté de voir quelle serait la meilleure façon de relier ces cours à des objectifs et standards. J'ai suggéré le statu quo, donc continuer à les relier à des objectifs complémentaires du domaine des sciences humaines ou de problématiques contemporaines. Il y aussi sur la table la possibilité de créer un 7^e domaine complémentaire, avec le désavantage de rouvrir le RREC à nouveau. Finalement, il serait possible et nous étudions cette idée, de bonifier l'énoncé de compétence des objectifs complémentaires de sciences humaines pour intégrer les buts généraux des cours d'accueil. Aussi, nous souhaitons explorer la possibilité que ces cours soient offerts en complémentaires à tous les étudiants d'un collège.

2- L'obligation d'être à temps plein

Bien que nous reconnaissons les bienfaits et l'importance pour l'étudiant d'être à temps plein, le MELS ferait tomber l'obligation pour un étudiant en SAI d'être à temps plein. Le temps partiel serait donc autorisé pour répondre au besoin ponctuel et souvent exceptionnel de cas de figure. Ce point faisait unanimité.

3- La distinction entre 081.01, 081.03 et 080.07

Par souci de simplifier les transmissions et les cas, le MELS regrouperait tous les étudiants dans ces situations sous un seul code et un seul nom de programme encore à venir. À ce jour, bien que nous ayons discuté d'un maximum de 3 ou de 4 sessions dans ce type de session, nous n'avons pas retenu de limitation. Des discussions sont à venir. Pour éviter les abus, je mentionnais que les APIs sont souvent l'éclairage de l'étudiant, à savoir de forcer le gout de s'orienter et d'éviter de perdre du temps au collégial. Nous n'avons pas conclu, mais étions unanimes à souhaiter la fusion de ces trois types de session.

4- Le financement des étudiants avec cours exploratoires

Le MELS ne remet pas en question la possibilité pour un étudiant SAI de s'inscrire à 1, 2, 3 ou plus, à des cours exploratoires. Cependant, le E de FABES peut être très pénalisant dans les programmes lourds, comme Génie Mécanique par exemple. Présentement, il en coûte beaucoup aux collègues d'avoir des 081.03 ou 081.01 inscrits à des cours de ce type de programme. La table est unanime quant aux bienfaits d'offrir ces cours exploratoires et demande au MELS de revoir le financement de ces étudiants.

Comme vous le constatez, les discussions ont été riches mais il reste encore deux rencontres et beaucoup à faire. Veuillez donc svp m'envoyer vos idées, suggestions ou recommandations. Je les rassemblerai à nouveau et les amènerai à la table. Je suis surtout intéressé parce que la CAP (les directeurs des études) et l'ARCQ (les registraires) partagent à 100% nos points de vue, ça vaut donc la peine!

Bonne journée les APIs!!

Etienne Leduc
Collège de Valleyfield